

*Quand les disponibles ne veulent pas l'être.  
Le « mouvement des rappelés » pendant la guerre d'Algérie\*.*

« Il sentait venir cette histoire de cons. “Rappelé“, cela sonnait bête, cela ne faisait pas sérieux. “Disponibles“, le mot est gratuit, ils étaient disponibles. Guy Mollet en avait décidé ainsi », Georges Mattéi, *Les disponibles. Algérie 1954*, Paris, L'aube, p. 9-10.

En septembre et octobre 1955 puis d'avril à juin 1956, des anciens conscrits encore « disponibles », c'est-à-dire libérés de leurs obligations militaires depuis moins de 3 ans, ont multiplié les actes de « protestation » au moment de leur rappel sous les drapeaux ordonné successivement par les gouvernement Faure (août 1955) et Mollet (avril 1956). Ce fait social est présenté dans l'historiographie comme un événement important de l'histoire de la guerre d'Algérie, où il est décrit comme le « mouvement des rappelés », ou « les manifestations », ou encore les « protestations » des rappelés (Stora 2002, Thénault 2005, Pervillé 2007). Des études spécifiques (Quémeneur 2001, Jauffret 2004, Grenier 2007), parfois prolongées dans des recherches plus générales portant sur les désobéissances des soldats français (Quémeneur 2001b, 2004 et 2007) ou sur les soldats en Algérie (Jauffret 2000), lui ont été consacrées. Même si l'usage « rappelé » comme substantif est aujourd'hui devenu banal, on préférera parler ici des « disponibles », non par respect de la terminologie militaire (on est « appelé (ou rappelé) sous les drapeaux »), mais pour indiquer d'emblée que la particularité des protestataires, qui rend possible la procédure du rappel (sous les drapeaux), est bien d'être des « disponibles » (au sens militaire), et que leurs réactions de protestation peuvent aussi être comprises comme une manière de ne pas se montrer disponibles au sens courant, de ne pas être à disposition d'une institution, l'armée, qu'ils ont déjà connu lors de leur service militaire.

Les grandes données ont été bien établies par l'historiographie de la guerre d'Algérie. En mois d'un an, de l'été 1955 à l'été 1956, les « événements d'Afrique du nord » changent de nature : la nécessité de la guerre s'impose au pouvoir politique pour préserver l'identité française de l'Algérie, et entraîne la mobilisation massive du contingent. Le soulèvement sanglant organisé les 20 et 21 août 1955 par le FLN dans le Nord-Constantinois et les massacres commis en représailles par les Européens ont d'abord fait basculer l'insurrection dans la guerre : le gouverneur général Soustelle donne carte blanche à l'armée, le gouvernement Faure rappelle 60 000 à 70 000 disponibles (les chiffres varient) et maintient 180 000 libérables sous les drapeaux, faisant passer progressivement les effectifs opérationnels de l'armée française en Algérie de 150 000 à 200 000 soldats. Après la fameuse visite d'Alger du 6 février 1956, Guy Mollet, chef d'une

---

\* Cet article reprend une communication intitulée « *Les disponibles protestent pendant la guerre d'Algérie (1955-1956)* », présentée lors du Colloque du CRID 14-18 « Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective », Craonne-Laon, 9 et 10 novembre 2007. Il a fait l'objet d'une parution sous une forme condensée dans André Loez et Nicolas Mariot, *Obéir- désobéir, Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La découverte, 2008. Pour citation : François Buton, « Quand les disponibles ne veulent pas l'être. Le “Mouvement des rappelés“ pendant la guerre d'Algérie », septembre 2008.

majorité parlementaire élue en janvier après avoir promis d'œuvrer à la « paix en Afrique du nord », se convertit à la nécessité de la guerre avant toute négociation, et obtient en mars les pouvoirs spéciaux d'une Assemblée nationale presque unanime. Le compromis belliciste, sous pression de l'armée et des Français d'Algérie (Gaïti 1990), a pour conséquence une mobilisation massive des jeunes citoyens : rappel de nouvelles classes de disponibles et envoi des appelés du contingent dans les départements d'Algérie, représentant au total 180 000 à 200 000 soldats. À l'été 1956, le commandement militaire à Alger dispose finalement d'effectifs deux fois plus importants qu'au début de la même année (400 000 en juillet 1956 contre 200 000 en avril). La version officielle du « maintien de l'ordre » est difficilement crédible : la France est entrée dans une logique de guerre. Comme le souligne C.-R. Ageron, c'est la première fois qu'un gouvernement socialiste, soutenu par les communistes, décide l'envoi du contingent. C'est au printemps 1956 que l'opinion publique, d'après l'IFOP, « prend conscience » de la gravité des événements d'Algérie (Ageron, 1990 : 27).

Entre le moment de leur rassemblement dans les gares ou les casernes et celui de leur embarquement pour l'Algérie à Marseille, les rappelés procèdent à différentes « actes de protestation » qui constituent aussi toujours des actions *collectives* en cela qu'elles sont menées à plusieurs : ils refusent de monter dans les trains, retardent l'avancée des convois en tirant sur le signal d'alarme ou en s'allongeant sur les voies, chahutent dans les casernes et dans les camps : ils défilent aussi en ville, s'affrontent aux forces de l'ordre, dégradent les trains et les gares, insultent des gradés, et plus rarement, distribuent des tracts, font signer des pétitions, organisent des réunions publiques ou se décrivent (par des cris ou des graffitis) comme des « déportés en AFN ». La population les encourage et les rejoint parfois, de même que quelques militants communistes. Cependant, l'absence d'un soutien massif est considérée de manière générale comme un des principaux motifs de l'échec du « mouvement » et du retour au calme des disponibles. D'autres événements jouent un rôle, parmi lesquels l'émotion née dans l'opinion du massacre par le FLN de soldats rappelés à Palestro le 18 mai 1956, la « dure réalité de la guerre découverte brusquement sur le terrain » par les disponibles, le sang-froid du commandement (« à l'image de 1917 »), ou le discours du président Coty appelant à Verdun, le 23 juin, le devoir « simple et clair » des Français quand « la patrie est au combat » (Jaufret 2000 : 41). De fait, l'indifférence des Français (voire leur patriotisme), le traumatisme causé par une embuscade spectaculaire ou l'intervention solennelle du Président de la République ont pu tempérer les ardeurs des disponibles ; mais on pourrait tout aussi bien soutenir que « les Français » n'existent guère comme acteur concret (il y a en revanche « des » Français dans et autour des gares ou des casernes), que la connaissance d'un massacre est susceptible de nourrir le refus « d'y aller » autant que de l'annihiler, et que l'intervention présidentielle survient bien trop tardivement pour peser sur les protestations. La gestion du commandement militaire, en revanche, mérite d'être examinée de près, tant la main-mise de l'institution militaire sur les disponibles est grande : il est exceptionnel que ces derniers aient continué de protester, *du moins par les mêmes moyens*, une fois affectés à leurs unités en Algérie.

Le décompte de ces actions collectives est différent selon que l'on compte les seules manifestations de rue ou de gare rapportées par la presse (18 en 1955, 76 en 1956 selon D. Tartakowski, 1990) ou que l'on s'intéresse aussi, à partir d'archives militaires et policières, aux actes « commis » dans les enceintes militaires (casernes, camps) ou le long des voies de chemin de fer (47 « actes de protestations » en 1955 d'après C. Grenier, 2007). L'exercice est délicat : comment d'ailleurs quantifier des actions collectives impliquant au total (appelés compris) 270 000 personnes réparties en milliers de petits groupes ? Les termes utilisés sont également nombreux : « protestation », « contestation » ou « agitation » ? « insoumission », « révolte » ou « mutinerie » ? La notion de mutinerie paraît rarement adéquate. Certes, l'un des « incidents » (pour user d'un vocabulaire administratif *et* journalistique) les mieux renseignés se déroule au

début octobre 1955, dans une caserne (« Richepanse ») à Rouen que des rappelés de l'armée de l'air refusent de quitter, et aux environs de laquelle s'opposent violemment forces de l'ordre, « rappelés » et population ouvrière du quartier : malgré les démentis officiels de l'armée, des journalistes commentaires parlent de « guérilla urbaine » (*Le monde*, Cité par Hamon et Rotman : 22), d'autres de « mutinerie » (le quotidien anglais conservateur *Daily Express* et le journal trotskyste *L'information*, Quémeneur 2001 : 412). Certains historiens accèdent à l'idée des protestations comme « mutinerie » sur un mode mineur : « Commence alors un mouvement de contestation qui culmine en 1956. Il évoque, en mineur, les mutineries de 1917 » (Jauffret, 1990 : 32). D'autres récuse l'analogie avec les mutineries de 1917, soit implicitement en lui préférant le terme de « révolte militaire » (Thénault 2005 : 108), soit explicitement en argumentant en faveur d'une autre analogie, avec cette fois les manifestations de l'été 1914 (Quémeneur 2001 : 415). D'autres enceintes militaires ont connu des actions confinées à la mutinerie (par exemple les camps de Mourmelon et de Satory, évoqués dans Vittori, 1977, puis Jauffret, 2004). Mais un observateur averti comme Pierre Vidal-Naquet préfère dire des disponibles en général qu'ils ont été « au bord de la mutinerie », donc en-deçà (Vidal-Naquet, 1990 : 38).

La qualification de ces actions collectives constitue un élément important de l'analyse historique. Elle signale le recours à des catégories de classement spécifiques, notamment militaires : on reprend par exemple les catégories du Code militaire pour (s'autoriser à) parler d'« insoumission » ou de « refus d'obéir ». Elle interroge la position incertaine des disponibles, « soldats-citoyens » placés entre le monde civil qu'ils doivent quitter et le monde militaire qu'ils rejoignent : au moment où ils protestent, ce sont sans doute des « soldats » qui ont reçus l'ordre du rappel ; mais ils sont le plus souvent encore habillés en civils et protestent dans des lieux publics (gares, rues). Enfin, elle implique une qualification plus générale de la signification des actions collectives des disponibles, et notamment de leur dimension politique. De manière générale, les actions collectives des disponibles ne semblent pas avoir été conçues comme des actes ou des opinions politiques contre la « guerre » (qui n'est pas encore nommée comme telle), la « colonisation », mais, au mieux, contre le pouvoir (notamment en 1956). On y entend certes des cris « politiques », favorables à la paix (« Paix en Algérie ! ») ou d'opposition au gouvernement et à ses représentants (« A bas Mollet ! », « A bas Lacoste ! »), mais l'intention de leurs auteurs n'est pas nécessairement politique<sup>1</sup>. En outre, les organisations partisans, syndicales ou associatives ne semblent presque jamais associées à l'organisation des manifestations dans les rues et les gares, même si certaines leur imputent *a posteriori* une signification politique. Les trois actions de 1955 les plus célèbres – les « trois coups » de la « révolte contre la guerre » (Hamon et Rotman, 1979 : 22) – illustrent assez bien les différentes voies possibles de la protestation. La manifestation de 600 disponibles dans la gare de Lyon, le 11 septembre, est une action spontanée, non préparée, et sans motif politique apparent, marquée par le refus d'embarquer après une longue attente dans la gare, et le recours répété au signal d'alarme pour bloquer les trains. Au contraire, la messe à laquelle se rendent des dizaines de disponibles dans l'Église Saint-Séverin, le 29 septembre à Paris, se présente sous la forme d'un acte politique conscient et explicite, puisque les disponibles ont demandé (en vain) au curé de la paroisse de lire un tract anti-colonialiste intitulé « Silence pour la paix » qui s'oppose à la « guerre » contre les « frères musulmans » (Quémeneur, 2004). Modèle intermédiaire, la « mutinerie » de la caserne Rouennaise, du 5 au 7 octobre, est exemplaire d'une manifestation de protestation sans motif politique apparent, mais politisée par l'intervention d'acteurs politiques (le maire communiste du Petit-Quevilly, la population ouvrière du quartier).

---

<sup>1</sup> « À la question : “Agissiez-vous sur des mots d'ordre politiques ?”, tous répondent non. (...) Certes, beaucoup criaient “Paix en Algérie !”, mais bien peu donnaient à ces paroles un sens politique » (Vittori, 1977 : 48)

Or, s'il fallait caractériser « un » mouvement des disponibles, opération assez périlleuse on le verra, on devrait sans doute le rapprocher du modèle de la gare de Lyon plutôt que de celui de l'Église Saint-Séverin ou de la caserne Richepanse : examinées ensemble et non séparément, les actions des disponibles semblent bien ressortir d'un mouvement non politique ou proto-politique, qui dénonce sans doute à l'occasion les responsables gouvernementaux (surtout en 1956), mais ne semble guère croire possible une intervention correctrice des pouvoirs publics. Les actions collectives s'apparentent à des réactions de frustration, elles sont des preuves d'impuissance : les disponibles manifestent contre une décision qu'ils savent déjà prise et sur laquelle ils savent ne pas avoir de prises. Ce « mouvement » pourrait être qualifié d'archaïque, tant il renvoie à des répertoires d'action collective anciens (charivaris locaux, dans un face-à-face direct avec les forces de l'ordre), où les protestations sont peu ou pas organisées, peu ou pas reliées les unes aux autres – et par ailleurs rarement violentes (les affrontements entraînant plusieurs blessés, comme à la caserne Richepanse ou lors de la manifestation grenobloise de mai 1956, sont rares).

Mais les actions collectives des disponibles rappelés sous les drapeaux, comme celui des mutins, méritent surtout, me semble-t-il, d'être rapportées à la condition militaire des disponibles, qui restreint fortement l'expression des mécontentements. La *défection* par la désertion y est très coûteuse : les désertions sont très rares pendant la guerre d'Algérie (moins de 500), et le rappelé Noël Favrelière (août 1956), et Louis Orhant (septembre 1956) font partie des rares déserteurs avant 1957 ; en outre, aucun cas n'a été rapporté chez les disponibles au moment du rappel, sinon dans des témoignages indirects. La *prise de parole individuelle* est fort délicate : les premiers témoignages des rappelés contre la torture seront publiés après le retour à la vie civile (Robert Bonnaud, Georges Mattéi), là encore en 1957, et les refus de porter les armes se développent encore plus tard chez les appelés<sup>2</sup>. Le disponible est finalement largement contraint à la *loyauté* envers l'armée. De fait, les disponibles protestent collectivement, mais finissent par gagner leur affectation, l'Algérie, ou parfois, le Maroc, la Tunisie, voire l'Allemagne (font les garnisons ont été redéployées sur le sol algérien en 1955). On sait cependant que, entre les types purs du modèle élaboré par A. Hirschman pour exprimer son mécontentement (défection, prise de parole, loyauté), il existe cependant toute une série de possibilités *dans la loyauté*, depuis les commérages contre la hiérarchie (« gossip ») jusqu'aux menus larcins, en passant par l'exploitation de la relation de domination (par abus des faveurs reçues ou des avantages perçus). Or, l'historiographie a interprété les actions collectives des disponibles dans le cadre de l'alternative entre contestation politique (i.e. contestation idéologique, de gauche, contre la guerre, le colonialisme) et protestation sociale (i.e. protestation spontanée, non organisée contre le rappel lui-même), et tranché en faveur du second terme ; mais, tout en reprenant à son compte les catégories de classement de l'institution militaire (définition institutionnelle et légale de la « désobéissance », modèle historique des mutineries de 1917), elle ne s'est curieusement guère penchée – peut-être faute de sources – sur la contribution éventuelle aux protestations collectives des disponibles de leur rapport spécifique à l'institution militaire.

L'ambition de cette recherche est précisément de réfléchir à ces formes de *désobéissances dans l'obéissance* que sont les actions collectives des disponibles, en mettant les interprétations historiques à l'épreuve d'un questionnement sociologique sur les disponibles, notamment dans leur rapport à l'institution militaire, d'une part, et d'une analyse la plus contextualisée possible (c'est-à-dire multipliant les angles d'approche) d'un cas empirique, le département de la Somme, d'autre part. Ce département a d'abord été choisi parce qu'il ne s'y passe presque rien : on ne compte qu'une manifestation de 150 disponibles environ, qui défilent calmement dans les rues

---

<sup>2</sup> Les refus des militants communistes Alban Liechti en mars 1956 et Claude Despretz en septembre 1956 sont des exceptions (Quémeneur, 2001b). Voir aussi l'ouvrage collectif *Fraters* 2005.

d'Amiens et retardent le départ de leur train le 24 mai 1956<sup>3</sup>. Prendre un département d'apparence « calme », qui, sans échapper à la grande vague de protestations<sup>4</sup>, ne se signale pas par des débordements extraordinaires, doit permettre de réfléchir aux conditions qui rendent possibles et probables les actions collectives des disponibles comme à celles qui les rendent peu possibles ou moins probables.

La Somme semble présenter à première vue un profil social propice au soutien populaire des actions de protestation, et un profil politique propice à l'affrontement autour de ces actions. Elle réunit une forte population ouvrière, notamment à Amiens et Longueau, fief cheminot dominé par la CGT et le PCF, où se situe le nœud ferroviaire des liaisons entre Paris et le nord de la France (3500 cheminots<sup>5</sup>). Sur le plan électoral, elle penche nettement à gauche : la SFIO menée par Max Lejeune détient les mairies d'Amiens et Abbeville, le conseil général, et deux sièges (sur six) à l'Assemblée nationale en 1956 ; le PCF, premier parti en voix (79 000 soit 19 000 de plus que la SFIO en janvier 1956) compte également deux députés et détient (notamment) la commune de Longueau. Cependant, les deux fédérations s'opposent frontalement depuis 1947 ; en outre, les élus de la Somme nommés à des postes sensibles du gouvernement Mollet en janvier 1956, le sénateur radical-socialiste Gilbert-Jules au ministère de l'intérieur, et Max Lejeune au secrétariat d'État aux forces armées, font partie des plus fermes soutiens du « compromis belliciste » défendu par le président du Conseil.

Mener une analyse « en creux » de la désobéissance, c'est-à-dire en focalisant l'analyse sur l'absence de désobéissances ou des désobéissances « ordinaires » plutôt que des actes marquants de désobéissance, doit également permettre de mettre en question les apparences mêmes de l'ordinaire. Les historiens ne manquent pas de souligner que les actions collectives des disponibles sont probablement sous-évaluées. Alors que la presse quotidienne de l'époque n'est guère encline à rapporter les menus incidents autour du rappel (surtout en 1956), les recherches historiques dans les archives (renseignements généraux, journaux de marche) tendent à faire émerger un phénomène plus important qu'on le soupçonnait<sup>6</sup>. Sur ce point, les archives de la Somme consultées s'avèrent « décevantes »<sup>7</sup> : elles font état d'une seule manifestation (autre que celle du 24 mai), au cours de laquelle quelques dizaines de personnes apportent leur soutien à deux disponibles en ... Normandie ! (on y revient) Sur la période considérée (été 1955-été 1956), le grand événement relatif à la « question algérienne » est la réunion publique pour la Paix en Algérie organisée le 31 mai au Cirque d'Amiens par un Comité d'Union des Gauches en fait exclusivement composé de militants communistes. Si cette réunion a eu « incontestablement une grande portée sur l'opinion », pour citer le préfet s'adressant au ministre, c'est moins en raison des discours tenus par des orateurs prestigieux (les journalistes Claude Bourdet et Robert Barrat, notamment), que des incidents survenus pendant (jets de bombes lacrymogènes par des perturbateurs) et après la réunion (heurts avec les perturbateurs et la police, qui fait quelques blessés). Reste que les archives fournissent heureusement des données intéressantes sur l'état des forces politiques et syndicales en 1955-1956 ou sur la préparation du rappel par l'administration

---

<sup>3</sup> Je n'ai pas trouvé trace dans les archives de la manifestation du 26 mai signalée par J.-C. Jauffret (2004 : 218), au cours de laquelle 6000 manifestants auraient à partie les forces de l'ordre et occasionné de nombreux dégâts dans la gare d'Amiens.

<sup>4</sup> 1 train de disponibles sur 5 connaît des problèmes d'après une estimation du ministre de l'intérieur le 31 mai 1956, cité dans Jauffret 2000 : 36

<sup>5</sup> Estimation donnée par les renseignements généraux en 1955 (ADS 21 W 150).

<sup>6</sup> C'est le cas dans plusieurs des départements comme la Drôme ou la Manche utilisés par les étudiants de J.C. Jauffret, 2000

<sup>7</sup> Il s'agit sur cette question des rapports mensuels du préfet en 1956 (Archives départementales de la Somme, ci-après ADS, 21 W 409), des archives de son cabinet relatives à la guerre d'Algérie (ADS 21 W 278) et au rappel des réservistes (ADS 21 W 183), et de la correspondance du cabinet avec le commandement militaire relatives aux insoumis, déserteurs et à la surveillance des recrues (ADS 27 W 2, 27 W 11, 27 W 41). Tous les cartons utilisés dans cette recherche ont pu être consultés grâce à une dérogation obtenue auprès des services par la Direction des Archives de France.

civile et militaire, et qu'elles permettent d'établir assez précisément combien la question du « rappel des disponibles », à défaut de mobiliser les organisations politiques, préoccupe l'administration préfectorale.

### **L'interprétation dominante : les protestations collectives, des actes d'impuissance en prélude au refus de la guerre**

Dans une note cinglante, C.R. Ageron dénonçait en 1976 un « mythe gauchiste de l'opposition en masse au départ des trains à Paris, Grenoble, Vendôme », élaboré selon lui au tournant de 1960 puis lors du procès Jeanson, et favorisé par la publication de photographies des incidents de la caserne Richepanse dans Paris Match dès octobre 1955 (Ageron, 1990 : 27, note 8). Après lui, J.C. Jauffret a mis en cause l'interprétation des protestations de disponibles comme occasion manquée, comme soulèvement populaire sans suite faute de soutien des organisations de gauche.

« En bref, le mouvement des rappelés (...) tient plus de la protestation, de la révolte, que d'une remise en cause du contrat social armée-nationale qui fonde la solidarité formée par les citoyens. Spontanées, précédées ou accompagnées, en 1956, par des initiatives locales, fortifiées par un sentiment d'arrachement familial, aiguillonnées par un sentiment de participer à une guerre injuste, les manifestations de disponibles ne constituent pas le "soulèvement de masse", le "Grand Soir" de la mythologie gauchiste étudiée par Charles-Robert Ageron ». (Jauffret 2004, 227)

Le cas de la Somme confirme l'interprétation. De fait, même si le PCF a donné la consigne au début du mois de mai 1956 de soutenir les protestations des disponibles, la fédération de la Somme n'a pas préparé de manifestations de soutien aux disponibles, et les militants communistes ne semblent pas être intervenus dans la manifestation du 24 mai à Amiens. Le PCF a en revanche œuvré très tôt à la qualification des protestations comme manifestation d'envergure méritant d'être soutenue par la « pression populaire », seule à même de modifier le cours des choses.

Début juin, le préfet de la Somme envoie au ministre Gilbert-Jules copie d'un « tract glissé sous les portes à Amiens » intitulé « Il faut négocier en Algérie ». Le tract lie la manifestation amiénoise au mouvement national : « Près de 400 000 jeunes soldats français sont actuellement en Algérie et M. Lacoste, déclarant que l'opération renfort ne fait que commencer suscite l'angoisse parmi les familles. Les 150 jeunes rappelés qui, le 24 mai, manifestèrent dans les rues d'Amiens leur hostilité à la guerre sont imités chaque jour aux quatre coins du pays »<sup>8</sup>. Deux semaines plus tard, le député René Lamps, invitant à « lutter contre la croyance anarchisante et vivace de la spontanéité des masses », appelle en bureau fédéral à « renforcer d'urgence l'action des Communistes pour la paix en Algérie » auprès des « familles de rappelés » et des « jeunes susceptibles de partir pour l'Algérie », afin d'obliger le gouvernement à « reculer devant la pression populaire »<sup>9</sup>. Depuis qu'il a voté les pouvoirs spéciaux à la consternation de nombreux militants, le PCF défend l'idée que seuls « de vastes mouvements de masse » - réunissant travailleurs communistes et travailleurs socialistes - pourront exercer une pression « populaire » à même d'arrêter les opérations militaires en Algérie<sup>10</sup>.

Les recherches de T. Quémeneur (2001) et C. Grenier (2007) les amènent également à réfuter l'interprétation des actions collectives des disponibles comme des formes de contestation

---

<sup>8</sup> Le tract condamne en passant l'appel de Gilbert-Jules à « l'action répressive » en faisant référence aux violences policières de la nuit du 31 mai : « les factieux se croient tout permis surtout lorsqu'ils voient, comme à Amiens, la police s'en prendre non à eux, mais à leurs victimes » Lettre du 2 juin 1956, ADS 21 W 3.

<sup>9</sup> Rapport du préfet au ministère de l'intérieur sur la réunion du bureau fédéral du PCF en date du 18 juin, 2 juillet 1956, ADS 21 W3.

<sup>10</sup> Note n°3699 des renseignements généraux sur la réunion sur la fédération PCF de la Somme, 15 mai 1956, ADS 21 W 3.

politique. Les disponibles protestent non pas tant contre la guerre que *contre le rappel lui-même*, qui constitue une contrainte, une gêne générant un sentiment de frustration et de déclassement chez des jeunes gens retournés à la vie civile depuis 18 mois (ce sont les classes 52 et 53 qui sont rappelées). Les disponibles recourent d'ailleurs d'autant plus à la violence qu'ils sont désespérés et se sentent abandonnés par la société. À partir de deux exemples d'actions contrastées du point de vue de la violence exercée, T. Quémeneur fait l'hypothèse que la présence ou l'absence d'un soutien de la part de la population et notamment de responsables syndicaux, et l'absence d'une « mémoire manifestante » (Filleule 1997 : 159) chez des hommes jeunes et ne se connaissant pas avant le rappel expliquent le recours ou non à la violence dans la protestation collective (Quémeneur, 2001 : 420-426). La manifestation d'Amiens confirme là encore l'interprétation, si l'on en croit du moins l'article que le *Courrier picard*, seule source disponible<sup>11</sup>. C'est bien l'hostilité aux mesures qui les touchent et le manque de respect à leur égard qui pousse les disponibles à défilé (on les entasse dans les wagons).

« Ils entendaient protester, nous ont-ils dit, contre la manière dont ils avaient été pris en charge : “nous étions tous entassés dans deux wagons“. En bon ordre, ils défilèrent à travers les rues, valise en main, sac tyrolien au dos, et poussant des cris tels que : “Lacoste au poteau“, “Paix en Algérie“... et “La police avec nous !“. Quelques gardiens de la paix, pour la plupart à bicyclette, encadraient le cortège. De nombreux passants semblaient suivre avec, pour la plupart, un sentiment de tristesse infinie, cette manifestation. Et la vérité nous oblige à écrire que la population, autant qu'on ait pu en juger par les réflexions recueillies, a marqué sa sympathie à l'égard des “rappelés“. » Au retour de la gare, « quelques incidents éclatèrent à nouveau, aucun train n'étant prévu pour le départ des appelés ». (*Courrier Picard*, probablement le 25 mai)

Toujours d'après le journaliste (avec une photo « faisant foi »), les disponibles se sont recueillis durant une minute de silence devant le monument au général Leclerc, en communion avec la foule. Cette anecdote est compatible avec la définition des disponibles comme « dernière génération du devoir », qui vont en Algérie au nom de leurs grands-pères « héros des Dardanelles et de la Somme », et de leurs pères « anciens du maquis du Lot », pour ne pas se dégonfler : en bref, sans fleur au fusil, en rechignant, à la manière des « grognards de l'Empire » (Jaufret 1990 : 220 ; Jaufret 2000 : 45-46). L'analogie avec les « grognards » n'est pas sans intérêt, mais les témoignages des appelés ayant protesté indiquent moins souvent un mécontentement tempéré par les sentiment impérieux du devoir patriotique que fortement contraint par l'absence d'alternative autre que la désertion, dont on pourrait dire, en forçant à peine le trait, qu'elle est toujours envisagée et toujours repoussée. En 1956, la désillusion devant les promesses non tenues par la majorité du Front républicain renforce sans doute l'amertume. Si les soldats obéissent au rappel, c'est parce qu'ils n'ont pas le choix, faute du soutien de la population. Les témoins insistent avec aigreur sur le sentiment d'avoir été abandonné par une population qui, loin de communier avec eux, s'est montrée indifférente à leur sort (Vittori, 1977 : 43-50). Orso, le héros des *Disponibles*, roman autobiographique de G. Mattéi rédigé en 1961, ne dit pas autre chose, lui qui, avant même de protester, se sent « seul avec ses 400 000 copains sans défense » (Mattéi, 2001 : 10)<sup>12</sup>.

« Il sentait venir cette histoire de cons. “Rappelé“, cela sonnait bête, cela ne faisait pas sérieux. “Disponibles“, le mot est gratuit, ils étaient disponibles. Guy Mollet en avait décidé ainsi. Il eut

---

<sup>11</sup> L'article, qui date vraisemblablement du lendemain, a été découpé et placé dans une chemise à part qui ne contient aucun autre document que la demande d'envoie par le préfet de compagnie de gendarmes en renfort à Amiens à chaque « passage de convoi de disponibles appelés sous les drapeaux » (ADS 21 W 183) ; le rapport mensuel du préfet pour le mois de mai ne signale brièvement la manifestation que pour assurer sa hiérarchie que le PCF n'y est pour rien, et que tous les disponibles n'y étaient pas favorables (ADS 21 W 409).

<sup>12</sup> Georges Mattéi dénoncera la torture dans *Les temps modernes* en juillet 1957 (« Jours kabyles »). Identifié comme meneur dans les actions de disponibles, il a été affecté dans une unité d'élite opérationnelle en Grande Kabylie (Hamon et Rotman, 1979 : 49-50).

envie de rire. Le 2 janvier, ce n'était pas un bulletin de vote qu'il avait glissé dans la fente de l'urne, en souriant à la militante communiste qui, sentinelle, l'aidait du regard – et du geste, à bien voter. C'était une feuille jaune qu'il ne tarderait pas à recevoir, maintenant. Une feuille de route, un bulletin de rappel qu'il avait glissé dans l'urne démocratique. Orso se sentait couillonné », coffré « comme un mouton » (Mattéi, 2001 : 9-10 ; 12)

Chez Orso, qui croit déceler un « je-ne-sais-quoi de psychose Clémenceau, en ce début d'été 1956, dans la tête des bourgeois de France » (20), « ce départ créait une véritable panique (...). Son impuissance à se défendre contre MM. Mollet et Lacoste le rendait effectivement impuissant » (11).

Finalement, « 400 000 jeunes Français furent ainsi escamotés au début de l'été 1956. Avec le consentement des parents, l'absolution des députés, la tristesse des épouses, le silence des copains, et les slogans cocardiers des journaux. La France s'offrait une guerre de plus. (...) La démocratie se payait des mercenaires pas chers. 25 millions de Français songent aux vacances... 400 000 types font la guerre d'Algérie, le combat est inégal, perdu d'avance » : « Des potaches, déjà trop couillonnés par la vie, à qui on allait donner un fusil pour tuer, à qui on allait apprendre l'odieux métier de "flic"... des gosses à qui la société n'avait encore rien donné d'autre que des rancoeurs. "A vingt-cinq ans, vous êtes trop jeunes". » (19-20).

Qualifiées de spontanées et motivées par la mesure coercitive du rappel, les actions collectives des disponibles sont également envisagées par l'historiographie dans les catégories d'entendement propres à l'institution militaire. On a dit qu'elles étaient souvent comparées (de manière légitime, sinon toujours maîtrisée) avec les mutineries de 1917, voire avec les manifestations de l'été 1914. Elles sont aussi définies, à partir du Code militaire, comme des formes d'« insoumission » (ne pas répondre à temps à l'ordre de route), et du même coup, comme le prélude aux autres formes de désobéissances légales, le « refus d'obéissance » (d'exécuter les ordres reçus, de porter les armes) et la « désertion ». La perspective est explicite chez T. Quémeneur, dont la recherche porte sur les « réfractaires » à la guerre d'Algérie, ceux qui l'ont « refusé », lui ont « dit non » (Quémeneur, 2007)<sup>13</sup>. Mais on la retrouve aussi dans les travaux sur la guerre d'Algérie qui relient les actions des « rappelés de 1955 et 1956 » aux engagements des intellectuels dès 1955 (Mauriac, Barrat, Bourdet), aux dénonciations de la torture par certains ... disponibles dès 1957 (Bonnaud, Mattéi), ou aux réseaux de réfractaires (Jeune résistance) ou de « porteurs de valises ». Cette perspective, elle aussi légitime, entraîne cependant une qualification des actions collectives comme forme précoce mais mineure de la désobéissance, qui me semble criticable.

### **Les problèmes de l'interprétation des actions collectives : homogénéité, intentionnalité, historicités et ampleur**

L'interprétation historiographique dominante pose plusieurs problèmes. L'unité du « mouvement », ou mieux, l'homogénéité des actions collectives des disponibles, mérite d'abord examinée. Les deux vagues (1955 et 1956) doivent à l'évidence être distinguées, ne serait que parce que les actions de 1955 ont pu servir de précédent pour les disponibles de 1956 ou, bien plus sûrement, pour les autorités civiles et militaires, ou parce que le brusque rappel de 1955 a été surpris l'opinion là où celui de 1956 était annoncé plusieurs semaines à l'avance, ou parce que les disponibles de 1956, contrairement à ceux de 1955, pouvaient à bon droit se sentir trompés par le pouvoir politique, etc. Il n'y a pas en bref un « mouvement des rappelés », sinon pour l'histoire politique la plus surplombante. Mais toutes les actions collectives des disponibles sont-elles vraiment équivalentes ? Peut-on considérer comme des actions de protestation du même ordre la distribution d'un tract et la mise à sac d'une gare ? La messe dans l'Église Saint-Séverin ne

---

<sup>13</sup> Tramor Quémeneur a soutenu le 15 octobre 2007 sa thèse « Une guerre sans "non" ? Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962) ». Je n'ai pu la consulter pour ce papier, mais je renvoie à sa présentation détaillée : <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2007/09/index.html>.

constitue-t-elle pas un hapax dans la série des protestations, tant la manifestation fait preuve d'une forte sensibilité politique chez ses auteurs ? Sans tomber dans le fétichisme de l'institution, les protestations réalisées au sein des enceintes militaires ne sont-elles pas bien plus délicates à mener et risquées que le recours répété au signal d'alarme pour ralentir le train qui mène à Marseille ? Protester contre l'inconfort occasionné par le manque de place dans un wagon en défilant dans la rue, comme à Amiens (d'après la version officielle), est-il du même ordre que bombarder de bouteille de bière les policiers qui encadrent les convois parce qu'aux yeux des disponibles, ils incarnent le pouvoir qui les a convoqués et l'avenir qui leur est réservé (ils vont maintenir l'ordre en Algérie...)<sup>14</sup> ?

Si le terme général de « protestation » peut être conservé, l'objectif des actions, l'intention de leurs auteurs constitue, on le voit, un problème dans l'analyse. L'historien, comme tout analyste, tend à chercher des motifs aux actions (collectives ou non), et à les trouver dans des discours qui le plus souvent ne font que les justifier *a posteriori*. Or, on sait qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre les discours des acteurs sociaux (les motifs invoqués ne sont pas nécessairement les ressorts de l'actio menée), et qu'il convient plus généralement de se méfier du raisonnement naturel qui déduit l'existence des croyances de l'observation des comportements (Mariot, 2006). Dit simplement, les disponibles ont pu participer à des actions collectives de protestation pour de multiples raisons : frustration de quitter leur famille et leur place, colère contre leur impuissance, opposition à la guerre, au système colonial. Mais ils ont tout aussi bien pu participer à ces actions alors même que le rappel leur convenait, parce qu'il apportait une solde non négligeable pendant un temps court<sup>15</sup>, ou qu'ils croyaient à la nécessité de l'Algérie française et à l'infériorité naturelle des peuples non européens ! Remarquons en passant qu'on apprend peu de choses dans les travaux historiques sur les disponibles qui n'ont pas participé aux actions collectives...<sup>16</sup> Mais il ne paraît pas absurde de supposer que peu de disponibles se sont mis à l'écart des manifestants et de protestations, ou plus audacieux encore, ont lancé des mots d'ordre de contre-manifestation. Dans bien des cas, les disponibles ont pu participer aux actions collectives sans motivation, personnelle ou politique, mais par effet d'entraînement dans l'interaction, par solidarité avec les initiateurs, ou simplement par jeu avec l'institution. Il n'est pas besoin d'être motivé pour faire le « chahut », le « cirque », ou mettre le « bordel »<sup>17</sup>.

Un troisième problème concerne l'historicité des actions des disponibles, c'est-à-dire leur inscription dans des processus historiques plus généraux, et, dans le cas d'espèce, dans le processus d'opposition à la guerre. Il me semble paradoxal de qualifier ces actions de non politiques tout en les inscrivant dans une histoire très politique du « refus de la guerre ». Les protestations des rappelés sont-elles vraiment des formes primitives (collectives, spontanées) de refus, qui préparent les formes plus élaborées (et souvent individuelles, en conscience) de la dénonciation (de la torture) ou de l'opposition (par la désertion ou l'insubordination) ? Peut-être ici faut-il évoquer le cas particulier, négligé dans l'historiographie générale, des premières classes rappelées dès le début de 1955, qui réunissaient les seuls Français d'Algérie : se sont-ils abstenus de protester ou bien a-t-on éludé la question de leur protestation en les supposant « naturellement » bien disposés à re-servir dans l'armée ? Le point mériterait examen : eux aussi, après tout, pouvaient regretter de quitter leur famille et leur place pour répondre à une menace encore très localisée (dans le Constantinois). Peut-être faut-il aussi ne pas oublier que de mai à juillet 1956, ce ne sont pas seulement les disponibles qui sont envoyés en Algérie, mais aussi les

<sup>14</sup> L'exemple est donné dans Mattéi 2001 : 32-33.

<sup>15</sup> Point qui n'apparaît pas dans l'histoire, mais dont parle assez simplement Orso dans Mattéi (11).

<sup>16</sup> Pourtant, le préfet de la Somme, dans son rapport mensuel, assure le ministre que la manifestation du 24 mai n'a pas remporté la « totale unanimité des Rappelés » : « un fût blessé à la tête par ses camarades et cinq autres s'échappèrent du cortège pour se réfugier à la Gendarmerie », ce qui semble d'ailleurs dissonant avec le caractère pacifique et patriotique de la manifestation dans la version du Courrier Picard...

<sup>17</sup> « Cirque » est employé par les soldats étudiés par Claire Mauss-Copeaux, « chahut » par elle (1998 : 116-117)

appelés du contingent pour y faire leur service militaire, et qu'on sait peu de choses sur d'éventuelles contestations des appelés ? Ou que des incidents « sporadiques » se sont produits aussi avant l'automne 1955, durant l'hiver 1956, ou après le printemps (Quémeneur 2001 : 408) ? Ou que les disponibles qui ont protesté en 1955 ne sont pas tous allés en Algérie ?...

Peut-être doit-on d'abord se demander ce que l'historicisation des « protestations des rappelés » comme actes de désobéissance doit au fait que ce sont des rappelés qui ont déserté dès 1956 ou qui, de retour en 1957, ont dénoncé les premiers la torture ? L'analyse semble en effet succomber au point de vue téléologique par lequel on explique le passé en connaissant la fin de l'histoire. Ce ne sont en effet pas « les » dizaines de milliers de « rappelés » qui ont témoigné ou déserté, mais bien *quelques* disponibles seulement. La fortune du « mouvement des rappelés » doit aussi beaucoup au souci proprement historien de périodisation qui amène à distinguer l'année 1955-1956 comme le moment du basculement dans la logique de guerre : le mouvement est un marqueur dans l'Histoire, sinon un symptôme du changement historique. Les massacres de Philippeville en août 1955 marquent ainsi un « point de non-retour » dans la guerre (mais il y en aura tant d'autres...), de radicalisation définitive entre les Européens et les Musulmans en terre algérienne. On sait pourtant que la radicalisation était en bonne voie : jugeant l'état d'urgence insuffisant et anticipant une « insurrection généralisée » imminente<sup>18</sup>, le commandement militaire de la région avait demandé en juillet 1955 82 bataillons supplémentaires pour « reprendre l'initiative » (Quémeneur, 2001 : 409). L'envoi de disponibles et du contingent au printemps 1956 est considéré comme le moment de la prise de conscience de la gravité des événements d'Algérie par l'opinion publique, celle des sondages (Ageron 1990 : 27) comme celle des renseignements généraux<sup>19</sup>, désormais directement concernée par la guerre. La formulation est pourtant sans doute elle aussi exagérée<sup>20</sup>.

On pourrait pourtant chercher d'autres historicités aux actions collectives de protestation, d'autres répertoires de protestation que ceux propres aux soldats (r)envoyés au front (sur le modèle de 1914 ou de 1917). En quoi ces actions empruntent-elles au répertoire des simples conscrits (est-ce qu'on ne tire pas aussi le signal d'alarme dans les trains le jour de la « quille » ?) ou à celui des civils massivement mobilisés par la contrainte ? Si, comme l'avance J.C. Jauffret, les protestations collectives contre le départ des trains de disponibles rappellent aux Français « l'opposition au STO en 1943 » (les femmes se couchant sur les voies, etc.) (Jauffret, 1990 : 38), une comparaison systématique serait la bienvenue. De manière générale, la variété des façons de protester (des cris et graffitis au béton coulé dans les aiguillages en passant les signaux d'alarme) appelle une enquête sur les expériences sociales des disponibles. Historiciser les actions collectives des disponibles, c'est en effet s'interroger d'abord sur les trajectoires sociales des disponibles et les savoirs pratiques qu'elles leur ont fournis.

Un dernier problème, lié au précédent, concerne l'importance accordée à ces actions collectives. Il est assez courant que les analystes « grandissent » leurs objets d'étude. L'argument selon lequel, sans être le « mouvement de masse » que la gauche anticolonialiste a cru déceler, les protestations des disponibles constitueraient un phénomène sous-estimé car mal connu et peu étudié me semble recevable. La presse régionale, souvent partielle (voire soumise à l'état-major ; Mauss-Copeaux : 117) n'a sans doute pas rendu compte de toutes les actions collectives. Plus généralement, le recours à la presse pour étudier des actions collectives de protestation présente le défaut de reproduire la sélection médiatique des faits sociaux : la presse relate d'autant mieux

---

<sup>18</sup> La date du 20 août elle-même était anticipée.

<sup>19</sup> En grossissant le trait, les rapports mensuels du préfet décrivent la population comme « émue » devant le sort des rappelés en avril, et pessimiste seulement en juin.

<sup>20</sup> Comme le dit Orso : « “Mobilisation“, tout aurait changé... Mais “rappel des disponibles“, ça signifiait strictement rien dans la tête d'un père de deux enfants classe 48 » (Mattéi, 2001 : 12)

les « événements protestataires » que les participants sont nombreux, les modes de protestation « confrontatifs » ou innovants, et qu'ils s'adressent au pouvoir national (Filleule : 2007). C'est donc dans les fonds d'archives militaires (les Journaux de marche) ou civils (les renseignements généraux), qu'on peut trouver des événements non publicisés par la presse, comme les recherches de T. Quémeneur, J.C. Jauffret et C. Grenier le montrent bien. Force est de reconnaître cependant que l'argument, pour être recevable, est infirmé dans la Somme. Une seule manifestation autre que celle du 24 mai est en effet repérable dans les archives, et plus précisément dans les cartons consacrés à la surveillance du PCF.

Le 10 mai, des militants communistes emmenés par la secrétaire de la cellule de Nesle-L'Hôpital, participe à une manifestation de 80 personnes pour s'opposer au départ de deux disponibles à ... Nesle-Normandeuse, commune voisine située en Seine-Maritime. Un détachement de gendarmes mobiles (sans doute en provenance d'Abbeville<sup>21</sup>) avait été envoyé sur place, aucun incident<sup>22</sup>.

Cette micro-action ne fait pas des protestations collectives un mouvement massif. Mais elle suggère d'abord que, y compris au moment de la séparation des disponibles et de leurs familles, loin des grandes agglomérations et des gares, des actions d'opposition au rappel ont pu être menées, ensuite que ces protestations, sans être véritablement « collectives » du côté des disponibles, ont pu reposer sur des mobilisations fortes de la population locale (un ou des villages) et encadrées politiquement (par des militants). Quand bien même le PCF, pris en ce printemps 1956 dans une double contrainte (comment protester contre la guerre et le rappel tout en soutenant le gouvernement socialiste en vue d'une union de la gauche ?), se contente d'inciter ses militants à faire passer des messages (par les graffitis, les tracts, la parole) plutôt qu'à agir physiquement, ces derniers peuvent engager des actions au niveau local pour soutenir la protestation des soldats contre le rappel.

Nuançant la version dominante de l'indifférence « des Français », du climat général « patriotique » défavorable à l'insoumission, Mattéi témoigne aussi de ce genre de soutien populaire des banlieues communistes, qui inquiète l'armée : « Les cadres d'active avaient également peur du peuple. Ces pauvres gens, de leurs masures tristes, criaient : “La quille !” en saluant du poing. (...) Les grosses femmes des banlieues rouges de Marseille pleuraient en gueulant “Paix en Algérie !” parce que leurs fils étaient la-bas et qu'elles lisaient *L'humanité* » (Mattéi, 2001 : 32).

Signalons enfin qu'un autre impensé de l'approche historique des protestations de disponibles réside dans la hiérarchie des types de protestation qu'elle défend implicitement, selon laquelle toute protestation politisée, au sens où elle engage des acteurs politiques légitimes (élus, partis, etc.) et manipulent des biens politiques légitimes (valeurs, idéaux, etc.) est plus légitime et plus digne d'être examinée qu'une protestation non politisée. Le point de vue scolastique rejoint ici le point de vue préfectoral, pour lequel qu'il n'est pas besoin de s'apesantir sur la manifestation du 24 mai puisque le PCF n'y est pour rien...

Actes d'impuissance de soldats livrés à eux-mêmes, les protestations des « rappelés » ne sont finalement qu'une forme mineure de désobéissance, à peine un refus de la guerre<sup>23</sup>, mais une forme de désobéissance malgré tout, qui inquiète l'opinion publique et prépare le terrain des refus et désobéissances futurs, d'une importance autrement plus grande. En bref : une étape nécessaire

---

<sup>21</sup> 2 pelotons sont cantonnés à Abbeville (contre 4 en 1939). Les gendarmes mobiles d'Abbeville ont participé aux affrontements autour de la caserne Richepanse, certains y ont été blessés. (ADS 30 W 61 sur la situation des unités chargés du maintien de l'ordre ; ADS 21 W 150 pour la situation sociale de 1955)

<sup>22</sup> Note n° 3632 du 16 mai 1956, ADS 21 W 3. A vrai dire, la presse a peut-être relayé cet incident étranger à la région (je n'ai pas consulté le *Courrier Picard*).

<sup>23</sup> Après 17 ans de guerre, « un énervement bien compréhensible, pensa le lecteur du *Parisien libéré* » comme le dit avec humour J.-L. Hurst dans la préface à la réédition de son *Déserteur* (Maurienne, 2005)

dans l'histoire tourmentée de la « question algérienne ». Reste qu'il est vraisemblable que, comme Fabrice à Waterloo et au contraire du Orso de Mattéi, les disponibles n'avaient pour la plupart pas une vision surplombante du drame dans lequel ils étaient pris ; ils avaient en revanche une vision assez précise de leur horizon personnel<sup>24</sup>, mais aussi, on tend trop à l'oublier, de l'institution militaire.

### **Pour une analyse sociologique des « rappelés », de l'institution militaire et des configurations du rappel.**

Peut-on en effet comprendre les protestations de disponibles sans mieux connaître les disponibles eux-mêmes et, notamment sans avoir examiné les conditions de leur service militaire? Observant que les disponibles, une fois en Algérie, multiplient les absences illégales au retour des permissions, et adoptent des comportements déviants (consommation abusive d'alcool, négligence dans la tenue vestimentaire et corporelle, propension à n'obéir que lentement, etc.), T. Quémeneur fait l'hypothèse que les rappelés ont acquis au cours de leur rappel une « mémoire contestante » ou « manifestante ». Hypothèse ingénieuse, mais qui me semble ne faire que la moitié du chemin, en faisant comme si les disponibles étaient devenus des acteurs sociaux le jour de leur rappel ! Or, le moment du rappel a pu leur apprendre quelque chose, mais ils l'ont vécu avec leurs propres expériences passées, individuelles et collectives, dans la vie civile *et* sous les drapeaux. On voudrait ainsi prolonger le questionnement des actions collectives des disponibles par une analyse sociologique des disponibles eux-mêmes, sans se cacher qu'à bien des questions posées – mais pas à toutes – il est difficile de répondre faute de sources.

#### *Les « rappelés » comme catégorie*

Peut-être faut-il commencer par rappeler que... les « rappelés » n'existent pas. Le substantif lui-même paraissait douteux dans les années 1950 : contrairement à la majorité des historiens, la presse de l'époque encadrait le terme de guillemets, et lui préférait le terme de « disponibles ». Formellement, les soldats qui protestent sont en effet à la fois « disponibles » et « rappelés sous les drapeaux » ; l'armée, et l'administration préfectorale à sa suite, parlent des « disponibles rappelés sous les drapeaux ». Si les « rappelés » n'existent pas, ce n'est pas seulement parce que chaque rappel est différent d'un autre, par exemple quant à la durée du rappel<sup>25</sup>, ou parce que les « rappelés » n'ont pas été construits comme un groupe par des organisations particulières, mais parce qu'il s'agit tout simplement d'un groupe de papier, d'une pure catégorie militaire, à l'instar des « maintenus (sous les drapeaux) ». En tant que catégorie, ils possèdent deux caractéristiques : ils sont définis d'abord par leur appartenance à une « classe », ensuite par leur mobilisation ponctuelle lors de la procédure du rappel. Les « rappelés » sont en effet des anciens appelés, c'est-à-dire des hommes individus réunis par l'institution militaire sur une base générationnelle sans doute (ils sont nés en telle année) mais qui ne s'y réduit pas (puisqu'il y a des « sursitaires », décalés, et des « exemptés » de l'appel sous les drapeaux). Ils sont ensuite des appelés pris par le rappel (donc pas la totalité des appelés, il y a aussi des exemptés du rappel<sup>26</sup>), saisis quand ils protestent dans le moment même du rappel, des acteurs dans une situation (des « actants » diraient certains sociologues) d'entre-deux assez courte, le temps de quitter la vie civile, le foyer et l'atelier, et de joindre la vie militaire, la caserne et le bateau ou l'avion pour l'Algérie.

---

<sup>24</sup> Ce que le personnage d'Alain, militant chrétien de gauche qui déserte avec le narrateur (communiste) de l'ouvrage de Maurienne (2005 : 31) : « Nous ne pensons qu'aux week-ends, aux scooters, à faire l'amour. A vingt ans, nous sommes déjà des petits-bourgeois. La société ? Un truc minuscule qui s'arrête à sa femme, à sa maîtresse, à son gosse, à ses petits copains, à sa belote »

<sup>25</sup> Certains rappelés – tous ? - de septembre 1955 ont été libérés dès décembre 1955 (Jaufret), alors qu'il semble que certains rappelés de mai 1956 ont été libérés seulement en décembre 1956 – c'est le cas de ceux de la Somme).

<sup>26</sup> Les archives gardent trace de ces exemptions. Dans la Somme, des directeurs d'usine ou d'administration la demande pour les personnels très qualifiés (ingénieurs, notamment).

L'historiographie ne l'ignore évidemment pas, qui mobilise abondamment la notion de génération pour faire des rappelés des « enfants de la seconde guerre mondiale » socialisés dans la résistance (Bantigny, 2004), ou derniers « soldats-citoyens » qui font leur devoir, mais en rechignant « sans fleur au fusil » parce que pour répondre à l'appel de la patrie, ils doivent quitter leur famille et leur travail (Jauffret). L'âge des « rappelés » n'est jamais oublié : par définition plus âgés que les conscrits, ils ont toutes les chances d'être plus engagés dans la vie professionnelle (ils travaillent) et familiale (beaucoup sont mariés, certains ont déjà un enfant)<sup>27</sup>, et sont donc supposés plus « matures » que les appelés<sup>28</sup>. La situation d'incertitude que constitue le rappel n'est pas oubliée non plus : comme à Amiens, les « rappelés » n'ont-ils pas protesté contre les conditions indignes de leur rappel ? Le fait que bien des disponibles de 1955 aient protesté alors même qu'ils étaient mobilisés au Maroc voire en Allemagne semble corroborer la thèse de la protestation contre le rappel.

Reste qu'il peut paraître curieux que les historiens négligent les 18 mois passés *dans* l'armée pour ne s'attarder que sur les 18 mois passés *depuis* l'armée, qu'ils mobilisent des exemples militaires dans la Résistance (supposée) de la génération des aînés plutôt que dans le service militaire effectivement suivi par les disponibles eux-mêmes, et qu'ils ne se soucient jamais des milieux sociaux d'appartenance de ces disponibles pour comprendre leurs protestations dans l'obéissance, mais se contentent d'un très général et difficilement mesurable « sentiment national ». On forcerait à peine le trait en disant que les « rappelés de 1955-1956 » sont une construction historique de certains « rappelés » eux-mêmes et des historiens, sous la figure double du témoin réfractaire. Les disponibles rappelés en 1955 et 1956 eux-mêmes se sont construits comme des témoins et des réfractaires<sup>29</sup>. Mais les historiens ont aussi contribué à définir l'identification « des » « rappelés » aux témoins réfractaires : en les sollicitant en tant que tels<sup>30</sup> ; en les distinguant de ces autres catégories (militaires) que sont « les appelés » (qui eux pendant longtemps n'ont pas témoigné) et « les soldats d'active » (dont certains seulement auraient suivi les réfractaires dans leur dénonciation des exactions de l'armée française) (Branche 2006) ; en plaçant les « rappelés de 1955-1956 » sur le même plan que les déserteurs et les réfractaires (ceux qui refusent de porter les armes, s'engagent dans l'action non violente<sup>31</sup>) ; en indexant leurs protestations à un refus (confus sans doute) de la guerre ? Or, il s'agit évidemment d'un abus de langage : *certain*s « rappelés », et même une infime minorité, ont témoigné sur les crimes de l'armée française et/ou déserté ou appelé au refus de la guerre ; de même, tous les « rappelés » - mais une grande partie d'entre eux, impossible à quantifier - n'ont pas participé à des actions de protestation en 1955-1956. Avant de considérer les actions collectives des disponibles en 1955-1956 comme le prélude à un « vrai »

---

<sup>27</sup> Les classes mobilisées (52, 53, 54) ont terminé leur service militaire depuis plus de 18 mois.

<sup>28</sup> « Ces rappelés qui conspuent des cadres d'active ou cassent du matériel de la SNCF, c'est la nation armée qui ne comprend pas en quoi la défense du sol métropolitain est menacée par une insurrection en Algérie. On les a pris pour des benêts en leur expliquant que partir en AFN c'était simplement pour rétablir l'ordre ou pacifier. Mais plus matures que les appelés, ayant l'expérience du droit de vote (), ces disponibles, redevenus soldats-citoyens pour quelques mois, accomplissent finalement leur devoir, non sans mauvaise humeur parfois, sensibles au « soupir odorant et âcre de la terre d'Algérie » (Albert Camus). C'est un des paradoxes de cette dernière génération du feu des gros bataillons formés par la République ». La FNACA a d'ailleurs été créée en 58 par « un noyau d'anciens rappelés ». (Jauffret 2004 : 228).

<sup>29</sup> Ceux qui ont collectivement et anonymement écrit dans l'ouvrage du Comité de résistance spirituelle intitulé *Des rappelés témoignent* en 1957, ceux qui ont individuellement dénoncé la torture (Robert Bonnaud dans « La paix de Nementchas », Georges Mattéi dans « Jours kabyles », parus respectivement dans *Esprit* et *Les temps modernes* en 1957), ceux encore qui ont déserté et invité à la désertion (en 1960, Maurienne fait paraître *Le déserteur*, Noël Favrelière *Le désert à l'aube* - tous deux chez Minuit - et Maurice Maschino *Le refus* chez Maspéro).

<sup>30</sup> C'est aussi une dimension de l'enquête de Hervé Rotman et Bertrand Tavernier (1992).

<sup>31</sup> Les « réfractaires et solidaires », non violents, considèrent pour leur part les actions collectives de 1955 et 1956 comme « quelques épisodes de résistance à la guerre de la part des disponibles, des rappelés », Erica Fraters 2005 : 21)

refus, il n'est pas inutile de s'interroger sur la composition sociale des disponibles, sur leur rapport à l'institution militaire, et sur les particularités du rappel comme situation d'entre-deux.

### *Des soldats de milieu populaire ?*

La figure du « soldat-citoyen » est souvent mobilisée par les historiens : les disponibles de 1955-1956 sont à la fois des soldats (soumis à l'institution) et des citoyens (souverains en démocratie, voire éclairés dans leurs choix) ; fils de poilus et petit-fils de résistants, ils vont en Algérie comme le devoir le leur ordonne, mais sans trop comprendre pourquoi ils doivent y « maintenir l'ordre » puisque « l'axiome de la défense nationale depuis François 1<sup>er</sup> » indique que l'ennemi est à l'Est et non au Sud (Jauffret 2000 : 32). Le registre de la « figure » du soldat-citoyen a le mérite de rappeler combien l'envoi du contingent en Algérie, même majoritairement (?) conçu comme un devoir, surprend l'opinion française ; on pourrait sans doute lui demander de mieux décrire comment le « sens du devoir » est inculqué (dans les familles, à l'école, dans l'armée), s'il l'est de manière socialement différenciée, et ce qui le distingue du sens de l'obéissance ; mais on peut surtout lui reprocher une dimension normative et l'absence d'éléments empiriques probants. L'étude de la composition sociale des disponibles, si elle est délicate à réaliser<sup>32</sup>, mériterait au moins d'être interrogée. Or, les disponibles sont à l'évidence en très grande majorité des hommes de milieux populaires, ouvriers et paysans, ainsi que des petits commerçants et artisans, ces acteurs que l'on entend guère dans les livres d'histoire et sans doute même dans les manifestations mémorielles, beaucoup moins en tous cas que les intellectuels (instituteurs ou professeurs souvent) qui témoignent plus tard pour dénoncer la guerre et les exactions de l'armée française. Or, envisager les actions collectives des disponibles comme réalisées par des hommes de milieu populaire dans les années 1950 permet d'ouvrir des pistes quant à leur signification.

Dans un article très stimulant sur l'institution militaire dans les années 1970, le sociologue Louis Pinto estimait que, « plutôt que porter au compte de l'efficace mystérieuse d'un “refus des jeunes” ou d'une soudaine prise de conscience politique de jeunes d'ailleurs indifférenciés les attitudes réfractaires face à l'armée, il suffit d'observer la rupture de l'accord entre l'institution et son public modal résultant des transformations morphologiques du corps des appelés : croissance des effectifs de sursitaires, progrès de la scolarisation, diminution de la part des paysans et augmentation de celle des employés » (Pinto, 1975 : 25). Dans quelle mesure les désobéissances collectives des disponibles, dans les limites d'une obéissance fondamentale (ils partent quand même) procèdent-elles d'un ajustement à une situation structurelle de domination sociale ? Les classes populaires sont habituées à obéir, même si elles le font à leur manière, qui autorise de mettre un peu « le bazar ». On peut rappeler que les analyses que Richard Hoggart propose du rapport entre classes populaires et classes dominantes en Angleterre dans les années 1950 aborde la question du service militaire et de la guerre<sup>33</sup>. Hoggart soutient que les classes populaires vivent ces deux obligations comme une contrainte imposée par un pouvoir discrétionnaire des dominants (« eux »), le signe d'une hétéronomie, d'une impuissance voire d'une faiblesse (on s'est « fait avoir »), et la conséquence d'affaires qui ne les concernent pas.

« Aux yeux des couches les plus pauvres en particulier, le monde de “autres” constitue un groupe occulte, mais nombreux et puissant, qui dispose d'un pouvoir presque discrétionnaire sur l'ensemble de la vie : le monde se divise entre “eux” et “nous”. “Eux”, c'est, si l'on veut, “le dessus du panier”, “les gens de la haute”, ceux qui vous distribuent l'allocation-chômage, “appellent le suivant”, *vous disent d'aller à la guerre*, vous collent des amendes, vous ont obligés pendant les années 30 à diviser votre famille pour éviter de voir réduire les secours. “Ils”

---

<sup>32</sup> Il faudrait pouvoir étudier une unité militaire (régiment, bataillon) à partir de sources militaires offrant des caractéristiques sociales minimales. La tâche est lourde, mais pas impossible, à condition d'avoir accès aux sources.

<sup>33</sup> *La culture des pauvres* paraît en 1957 en Angleterre sous le titre *The Uses of Literacy*. Le contexte anglais est bien sûr différent du contexte français.

«finissent toujours par vous avoir», on ne peut jamais leur faire confiance (Hoggart, 117-118, souligné par moi). Les classes populaires « ressentent encore – et pour ainsi dire physiquement – les affaires publiques ou la vie officielle comme mauvaises ou dangereuses », manifestent une « défiance vis-à-vis des enthousiasmes patriotiques et des “devoirs civiques” ». (Hoggart, 139)

« Il n’a jamais été facile, en temps de guerre, de convaincre complètement les classes populaires de la justesse de la cause nationale et de la vilénie du camp adverse : l’intérêt qu’ont “les autres”, “les gros”, à la guerre, est trop évident. Il serait d’ailleurs ridicule d’attendre de l’“homme ordinaire” qu’il se conduise comme Rupert Brooke quand il reçoit sa feuille de route. Il “y va” parce qu’il est bien obligé d’y aller, parce qu’“ils finissent toujours par vous avoir”, parce qu’“ils ont tous les atouts en mains” : En temps de guerre comme en temps de paix, le service militaire n’inspire guère confiance. Si on se trouve “coincé” dans ce truc-là, c’est qu’on n’a pas été assez malin pour “y couper”. () Le service militaire et même la guerre sont avant tout une grande machine compliquée et anonyme » (Hoggart, 334-335, souligné par moi).

Se rejoue ainsi peut-être dans les actions des disponibles tout ce que les classes populaires opposent à une contrainte auxquelles elles ne peuvent échapper (cf. les développements de Hoggart sur le « j’men fichisme » et l’exaspération de la maîtresse de maison bourgeoise face à la « lenteur » et à la « saleté » du petit artisan qui opère chez elle). L’opposition au rappel peut-elle être une manière de jouer avec la situation de domination subie par laquelle l’armée et le gouvernement disposent à loisir, pendant quelques mois supplémentaires, des corps des disponibles ? On peut le supposer en ajoutant, d’une part que le jeu avec la domination peut sans doute d’autant plus s’exercer que les disponibles de milieu populaire se connaissent déjà personnellement<sup>34</sup> et/ou peuvent accorder leur habitus sociaux et professionnels (ce qui dépend des logiques institutionnelles de regroupement des disponibles rappelés), d’autre part que les disponibles des classes populaires peuvent ici faire alliance avec les disponibles des classes supérieures ou « moyennes », tant le rappel constitue pour tous une gêne (mais il faudrait là encore examiner les logiques institutionnelles d’exemption...). On remarquera que le héros de G. Mattéi propose un motif aux actions de protestation qui renvoie à la fois au registre politique (communiste – Orso es marxiste) et à un registre « ordinaire » (du petit peuple – Orson a un « salaire de prolo ») : le refus d’aller « jouer au flic » en Algérie, d’être là-bas du côté des forces de l’ordre, incite à taper sur tout ce qui ressemble aux forces de l’ordre (« Jusqu’à Marseille, tout ce qui ressemblait à un flic fut hué, lapidé », Mattéi : 32). Mattéi suggère aussi, au contraire, des motifs d’obéir au rappel sans rechigner que les analystes ne semblent jamais considérer : la brièveté relative du temps du rappel (ce n’est « que six mois »), et la garantie d’une paie non négligeable (quand on n’a rien) peuvent entrer dans un calcul rationnel des bénéfices du rappel<sup>35</sup>...

*Des soldats, des « anciens », donc des « affranchis » ?*

Mais un autre oubli des analystes, tout aussi dommageable et plus étonnant, concerne la caractéristique première des disponibles, lesquels, afin d’être rappelés (sous les drapeaux), ont d’abord dû être « appelés » (sous les drapeaux) puis « libérés » (de leurs obligations). Les « rappelés » ne sont pas des « bleu bites », mais l’ont été, avant d’acquérir le statut d’« anciens » dans le cours de leur service, d’anticiper la quille, d’être « libérables » puis « libérés » de leurs

<sup>34</sup> Hoggart écrit que () Ce qui fait la cohésion de l’armée, ce n’est ni la discipline, ni l’esprit de corps, ni la conscience civique ou l’ouverture au monde que favoriseraient les moyens modernes de communication, mais le réseau serré des relations personnels qui se crée entre les hommes à l’intérieur et, en quelque sorte, en dépit de l’impersonnalité du fonctionnement de la machine militaire. Seules ces relations de plaisanterie et de complicité quotidiennes arrivent à faire supporter l’ennui et la monotonie de la vie de garnison » (335).

<sup>35</sup> Cf. aussi ce que dit Maurienne : « Quand je suis arrivé à la caserne, j’étais presque heureux. J’avais besoin de changer d’air : j’avais été deux ans instituteur dans un hameau perdu ; et puis j’avais des ennuis sentimentaux. Cette nouvelle vie m’arrangeait » (23)

obligations, ou du moins de se croire tels – le rappel leur rappelle que cette « libération » est conditionnelle pendant trois ans. En bref, ce sont à bien des égards des soldats, connaissant l'institution militaire, institution totale s'il en est, qui prétend inculquer un « habitus militaire » à ceux qui sont amenés à la fréquenter. Or, on trouve dans l'historiographie et dans la littérature des éléments épars et souvent contradictoires sur le rapport des disponibles à l'institution.

Un disponible rencontré par J. P. Vittori, père de famille ayant tenté de se faire exempter du rappel, semble ainsi considérer que les « rappelés », même dans l'encadrement, ont nécessairement un « esprit antimilitariste » (49) ; mais un autre témoin, le célèbre officier Paris de la Bollardière, juge au contraire les disponibles insouciants, mal préparés au combat mais souvent de bonne volonté (« certains savent à peine se servir d'une arme, ne possèdent aucune notion de la guerre qu'ils doivent mener », Vittori : 52).

Faute d'éléments sur le service militaire concrètement effectué par les disponibles – on ne dispose pas même d'éléments sur leurs affectations pendant le service, notamment sur la proportion des disponibles passés par l'Afrique du nord... -, il est sans doute délicat de juger de l'humeur moyenne ou modale d'un disponible à l'égard de l'armée. Mais il faut reconnaître que, à condition d'être dépouillée de ses implicites normatifs<sup>36</sup>, la figure du grognard mobilisée par J.C. Jauffret ouvre d'intéressantes pistes de recherches. Par définition, les disponibles sont en effet des « anciens », au double sens de soldats connaissant l'institution militaires et de civils ayant cru en être libérés<sup>37</sup>. Faut-il alors s'étonner que, d'après une enquête de l'armée, le « pire souvenir » de la « grande majorité » des disponibles soit le moment du rappel, et le meilleur, le jour de leur libération<sup>38</sup> ? La réflexion de L. Pinto fournit de nombreux éléments d'analyse de ce que des « anciens », dans le cours de leur service, donc aussi en partie lors du rappel, « savent » de l'armée, d'un savoir pratique acquis dans l'expérience (corporelle et sensible) autant sinon davantage que de connaissances théoriques acquises par réflexion (intellectuelle). On en retiendra cinq : les disponibles ont vécu les *rites d'institution* qui séparent d'avec la vie civile ; ils ont été pris dans le *jeu sur l'attente* par lequel l'armée montre qu'elle maîtrise le temps individuel et collective du soldat ; ils connaissent le *principe d'obéissance* par lequel le formalisme fondamental de l'ordre (un ordre « est un ordre »), qui confine à l'absurde et surtout à l'imprévisible, inscrit l'avenir immédiat du soldat dans le domaine incertain ; ils ont appris la différence entre *l'encadrement* direct des sous-officiers montés en grade et le *commandement* distant des officiers issus de l'élite sociale ; ils connaissent par corps la *figure institutionnelle du bon soldat*, calme, dévoué, disponible et docile.

Il est donc possible, sinon probable, que dans les derniers moments de leur service les « rappelés » aient « joué l'affranchissement », en résistant à l'institution militaire par des « bravades » (obéir avec lenteur plutôt que calme, être absent plutôt que disponible), de manière à amortir les contraintes subies, mais dans les limites acceptables, à la manière d'un jeu avec les règles<sup>39</sup>. Il est tout aussi possible, sinon probable, que le registre des actions de résistance à l'institution ait été réactivé dans les actions collectives pour exprimer le mécontentement contre le rappel, voire – là encore – indépendamment de « motivation », par simple jeu. On peut même faire l'hypothèse que, de manière générale, la protestation collective et le « bordel » des

---

<sup>36</sup>Fondamentalement patriote, le grognard grogne surtout contre les conditions de son rappel, l'improvisation de l'armée (Jauffret 2004 : 220).

<sup>37</sup> Ce que l'historien Guy Pervillé perçoit nettement quand il écrit à propos des événements d'août 1955 : « La provocation réussit parfaitement. Ce fut le point de non-retour de l'insurrection algérienne. L'envoi de nouveaux renforts en septembre, recrutés pour la première fois par le rappel de plusieurs classes de disponibles métropolitains, qui se croyaient libérés de leurs obligations militaires, ne peut empêcher la rapide extension des zones insurgées » (Pervillé, 2007 : 47, souligné par moi).

<sup>38</sup> Enquête réalisée auprès de 300 disponibles (227 réponses) à l'initiative du commandement du train en décembre 1956. Cité dans Jauffret 2004 : 227.

<sup>39</sup> « La lutte contre l'Ordre de l'institution n'est possible que comme jeu » (Pinto, 1975 : 36). Ce que T. Quémeneur appelle pour sa part des « comportements structurels (2001 : 426).

disponibles sont des manières très simples de résister à l'institution, et de lui signifier cette résistance sans lui désobéir entièrement, en restant dans des cadres acceptables par elle : ralentir les opérations de rassemblement ou s'opposer aux forces de l'ordre pendant le rappel, c'est montrer (ou se donner l'illusion, parfois) qu'on dispose encore de son temps, qu'on peut encore ne pas « rentrer dans le rang », même si on s'apprête à le faire.

C'est ce pouvoir sur le temps qui disparaît après l'incorporation. Après un voyage mouvementé vers Marseille, les disponibles décrits par Mattéi reçoivent leurs uniformes dans la caserne : « Trois mille jeunes gars savaient que, cette fois, il n'était plus possible de retourner en arrière. Pendant six mois, il devraient se taire ; en Algérie, ils feraient partie des forces de l'ordre, les flics leur souriraient, les CRS les salueraient du bras ; en Algérie, celui qui sortirait du rang y rentrerait à coups de crosse. La "démocratie relative" s'arrêtait à Marseille. Les officiers d'active donnaient des coups gueule ; c'était terminé ». (Mattéi : 34).

Or, les exemples sont nombreux, surtout dans les témoignages, qui valident l'hypothèse d'un jeu avec l'institution.

C'est le cas des absences illégales. C. Grenier relève ainsi que, en quittant sans autorisation la caserne pour se rendre en ville ou embrasser leur famille, ou en rentrant de permission avec un ou deux jours de retards, les disponibles de 1955 « s'accordent eux-mêmes ce à quoi ils estiment avoir droit et que l'institution ne veut pas leur donner » (Grenier, 2007 : 51). Les disponibles chrétiens de l'Eglise Saint-Séverin, avant de distribuer un tract contre la guerre, avaient déjà fait preuve d'absentéisme pendant leurs manœuvres dans les Landes en allant se baigner à la plage (Vittori, repris par Jauffret). Parmi les actions de protestation fréquemment relevées figurent les « insultes » faites aux « hauts gradés » (Jauffret citant les rapports des renseignements généraux, 2000 : 35), ou les « huées » pendant leurs discours (Vittori : 46-47). Le jeu peut être plus engagé quand la protestation confine à la mutinerie dans les enceintes militaires. Des actes plus graves sont ainsi évoqués par Jean-Marie Boeglin, futur porteur de valises pour le FLN, à l'époque journaliste dans un quotidien de province, qui déplore la chape de plomb qui s'est abattue sur l'ampleur des protestations alors qu'il a vu des trains brûler et un général « foutu à poil par les soldats » (et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agirait de Zeller, au camp de Mourmelon ; cité dans Hamon et Rotman, 1979 : 51).

Les confrontations avec les gradés me semblent d'ailleurs très significatives de la dimension (anti)institutionnelle des protestations collectives des disponibles. L'exemple du train Paris-Quimper étudié par T. Quémeneur, d'après un rapport de gendarmerie, en fournit une illustration. Le 11 mai 1956, des disponibles s'en prennent à des voyageurs, dont des militaires, tirent le signal d'alarme, puis saccagent du matériel SNCF dans la gare de Questembert. Pour T. Quémeneur, l'épisode montre que les disponibles commettent des actes de violence contre les personnes et les biens quand leurs sentiments de frustration et de déclassement, liés au rappel, sont renforcés par un sentiment d'isolement et d'abandon, faute d'un soutien de la population ou de groupes organisés (Quémeneur, 2001 : 423-425). Mais il me semble qu'il illustre mieux encore une forme bien informée d'opposition à l'armée. Ce n'est peut-être pas un hasard si les disponibles du train Paris-Quimper s'en prennent à deux sous-officiers (un sergent-chef en congé, et un adjudant-chef), c'est-à-dire à ceux là-mêmes qui, plus encore que « l'incarnation de l'autorité militaire », sont l'incarnation de leurs futurs supérieurs hiérarchiques directs, ceux qui, ils le savent, vont disposer d'une autorité directe sur eux. Les revendications « politiques » proférées par les disponibles, contre le drapeau français ou pour laisser l'Algérie aux Algériens, ne sont peut-être pas tant des « doléances » exprimées de manière brutale<sup>40</sup> que des formes de résistance au pouvoir de l'institution, des manières bien informées (sinon réflexives et

---

<sup>40</sup> Outre qu'elles sont rapportées par les sous-officiers, les déclarations ne constituent pas nécessairement les motifs des actions de protestation, pas plus d'ailleurs que les justifications ultérieurement produites par les disponibles (relatives à leur situation personnelle, 424)

conscientes) de montrer qu'on est encore capables de lui opposer des refus, d'oser la défier, de conserver une part d'autonomie<sup>41</sup>.

On peut également remarquer que l'on dispose de peu d'éléments sur la poursuite des actions de protestations une fois en Algérie. Quand T. Quémeneur fait état de « nombreuses absences illégales, notamment au retour des permissions, au cours des années 1956 et 1957 », et comportements structurels de désobéissance (2001 : 426), il s'appuie sur des éléments généraux plutôt que sur des faits circonstanciés (Jaufret 2000 : 252). Il faudrait pouvoir examiner le recours à ces micro-résistances selon le statut des soldats (appelés ou rappelés, au début ou à la fin du service, etc.). On devrait aussi s'interroger sur l'efficacité de ces ruses par lesquelles les disponibles montrent à l'institution qu'ils ne se considèrent précisément pas comme des « disponibles ». Efficacité qui n'est peut-être pas nulle : il semble que l'un des motifs de la réduction du temps du rappel pour les « rappelés » de 1955 ait été le « fort » spleen dont ils auraient été atteints une fois en Algérie<sup>42</sup>. Les 900 « rappelés » du 94<sup>e</sup> régiment d'infanterie font-ils seulement « de l'humour » en mai 1956 quand ils se déclarent eux-mêmes « indisponibles » et retardent le départ de leur train de la gare de Metz pendant 4 heures (Jaufret, 2004 : 209) ? En faisant preuve d'un « mauvais » état d'esprit, les disponibles sont-ils seulement désespérés et aigris, ou n'espèrent-ils pas aussi décourager l'institution ? Si tout indique qu'ils se considèrent comme des « victimes » du rappel - à l'image des travailleurs du STO ou, si l'on en croit certains graffitis, ... des déportés ! - rien n'indique qu'ils se résignent à ce rôle.

Situer les disponibles dans le monde social dont ils sont issus et vis-à-vis de l'institution militaire qu'ils ont fréquenté ne suffit pas à saisir leurs actions dans leur dimension collective. Un point aveugle de l'analyse concerne le réseau des relations préexistantes sur lesquels ils peuvent s'appuyer au moment où ils protestent. Relations entre eux, d'abord : on sait peu de choses sur l'existence éventuelle de groupes primaires parmi les disponibles (se connaissent-ils par leur lieu d'habitation, leur lieu de travail ou... leur incorporation passée ?)<sup>43</sup>. Relations avec l'environnement social, ensuite. Les disponibles protestent-ils dans des lieux qui leur sont étrangers ou familiers, et les protestations diffèrent-elles selon que le lieu est familier ou étranger ? La manifestation du 24 mai à Amiens réunit principalement des jeunes gens en transit à Amiens mais résidant en Normandie et en Vendée, et très marginalement en Picardie (d'après le Courrier Picard, ADS 21 W 183), qui ne connaissent donc pas, pour la plupart, la ville où ils défilent. L'exemple de la manifestation de Nesle-Normandeuse montre au contraire que des protestations sont organisées au départ des disponibles de leur commune (deux seulement sont concernés) : impliquent-elles des proches (les mères ? les épouses et fiancées ?) et/ou des familiers, ou seulement des militants (comme à Nesle) ? Il faut remarquer que des « jeunes », futurs appelés, participent parfois aux actions les plus violentes, acquérant du même coup une expérience en matière de résistance à l'armée. L'environnement, c'est aussi des organisations politiques, partis, syndicats ou associations. Il semble que les disponibles ne disposent pas de contacts privilégiés avec les organisations concrètement engagées dans les actions collectives : quand une organisation fait exception au principe dominant du « soutien sans participation » aux protestations collectives des disponibles (des lettres, des délégations, pas de manifestations), son intervention converge avec les actions des disponibles sans contact préalable<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> Dans le cas précis, les disponibles n'ont guère fait preuve d'un sens pratique très développé ... puisqu'ils se sont fait prendre (on connaît l'histoire grâce au rapport de gendarmerie).

<sup>42</sup> Ils sont rentrés pour Noël, Jaufret 200 : 34. Il y a d'autres motifs. L'armée était d'ailleurs hostile au rappel lui-même, et aurait préféré recevoir l'appoint de forces de l'ordre (gendarmerie).

<sup>43</sup> T. Quémeneur est le seul à aborder ce point, et soutient qu'ils « ne constituent pas un groupe homogène et structuré » et « se rencontrent pour la première fois à la gare, dans les trains » (2001 : 425). Les témoins de Vittori parlent parfois des « copains » (condisciples ou relations ?).

<sup>44</sup> Voir notamment le cas de Grenoble, raconté par les témoins de Rotman et Tavernier, 1992 : 37-44.

*Des protestations en interaction : l'opinion publique, les organisations politiques et les forces de l'autre face au rappel*

Analyser les actions collectives des disponibles en intégrant leurs interactions avec l'environnement n'est qu'une première étape dans la prise en compte du moment du rappel. Les « rappelés » ne sont pas seulement des acteurs sociaux et d'anciens appelés, ce sont aussi des « actants », définis par les interactions propres à une procédure du rappel qui doit être saisie dans son contexte historique spécifique. De ce point de vue, le printemps 1956 et l'automne 1955 présentent à l'évidence des différences notables. Au plan, le plus général, 1955 constitue un précédent pour 1956, et est séparé par les élections nationales du 2 janvier. Les protestations sont ainsi mieux anticipées par l'armée (qui reconnaît une certaine improvisation en 1955), mais elles ont acquis une certaine légitimité politique (au regard des promesses électorales du Front Républicain). Le cas de la Somme permet de présenter des éléments un peu plus précis du contexte des deux rappels des disponibles.

Alors même que sont passés par Amiens plusieurs trains de disponibles, la ville n'a donc pas connu de protestations collectives d'ampleur (au contraire de bien d'autres)<sup>45</sup>. Une première explication de cette configuration apaisée réside dans l'indifférence de l'opinion publique picarde. Celle-ci est à vrai dire peu mobilisée : la campagne de décembre 1955 n'a guère mis l'accent sur la question des disponibles si l'on en juge par les tracts et les professions de foi<sup>46</sup>.

Le PCF, déchiré par un conflit interne, réclame bien leur retour « immédiat », mais n'en fait pas un enjeu de premier plan. La SFIO comme le CNIP déplorent en passant, au nom de motifs différents, les rappels d'août 1955. Les autres partis n'évoquent pas la question. Mais l'affrontement local entre socialistes et communistes voué à l'échec la proposition communiste à la SFIO, début novembre, de lutter en commun « contre l'envoi des soldats en Afrique du nord »<sup>47</sup>. Aussi modeste son action soit-elle, le PCF est cependant considéré par les renseignements généraux pendant la campagne électorale comme le premier bénéficiaire potentiel des rappels « passés et à venir » des disponibles<sup>48</sup>.

La situation politique n'est pas plus favorable en 1956. Le PCF, on l'a dit, se remobilise très tard contre l'envoi des soldats en Algérie. En mars puis en mai, le parti mise sur la « pression populaire » née d'une alliance improbable avec les travailleurs socialistes pour faire reculer le gouvernement. Mais ce n'est qu'en juin qu'il invite à agir auprès des familles de rappelés, et des jeunes susceptibles d'être appelés. La surveillance policière et administrative des activités du PCF indique que ses militants protestent contre le rappel avant tout par des inscriptions sur les murs et la chaussée (« notre jeunesse n'est pas à vendre ! » ; « les disponibles chez eux ! »), de l'affichage sauvage des distributions de tracts et la grande réunion publique du 31 mai. La SFIO et les radicaux semblent suivre de leur côté leurs leaders du gouvernement Lejeune et Gilbert-Jules sans état d'âme. On ne manque pas de discours public pour se faire une idée de la position des deux ministres quant à la question algérienne et au rappel des disponibles. Citons seulement, la conclusion d'un article sur le discours de clôture du congrès départemental d'une association d'anciens combattants, dans lequel Max Lejeune avait dénoncé la « barbarie » d'une « soi-disant guerre de libération nationale », qui « remonte des anciens âges, malgré notre présence pacificatrice durant un siècle » : « terminant son discours dans l'émotion générale, M. Max

---

<sup>45</sup> Le cabinet du préfet demande à 4 reprises en 1956 des escadrons de gendarmerie, le 24 mai, les 15 et 16 juin et le 10 septembre (ADS 21 W 183). Mais les sources sont incomplètes puisque les rapports mensuels du préfet font aussi état de départ de disponibles en juillet (21 W 409).

<sup>46</sup> ADS 23 W 4.

<sup>47</sup> ADS 23 W 4.

<sup>48</sup> « Nombre d'événements politiques assurent la clientèle communiste, et parmi eux surtout les départs de contingents en Afrique du Nord, passés ou à venir ». Note n° 8240 du 27 décembre 1955, ADS 21 W4.

Lejeune exalta les qualités des jeunes soldats français rappelés. «Notre pensée va vers eux qui sont aux prises avec le risque. Notre ferveur va vers eux qui sont les garants du destin français et du destin de la République»<sup>49</sup>.

Quant aux organisations syndicales et politiques, elles sont à l'unisson des organisations partisans. Seuls les organisations proches du PCF font preuve d'une faible activité. La CGT reproduit exactement, et avec le même succès, la ligne du parti, en proposant en vain à la CGT-FO des actions communes notamment dans le chemins de fer (au grand soulagement des renseignements généraux, qui estiment le 29 mai qu'une alliance CGT et CGT-FO à la SNCF serait « payante » puisqu'elle « permettrait alors de spectaculaires manifestations lors du passage des convois de rappelés »...<sup>50</sup>) ; mais elle contribue activement à la réunion du 31 mai en faisant distribuer des milliers de tracts par ses militants et en les mobilisant pour assister à la réunion. Très présentes dans bien des protestations contre le rappel en France, les militantes de l'Union des Femmes Françaises sont assez discrètes dans la Somme (elles se contentent de faire circuler des tracts opposés à l'envoi du contingent) ; quant au Mouvement de la paix, assez moribond dans la Somme et qui s'est longtemps désintéressé de la question algérienne, une seule réunion est à son actif d'après les archives policières<sup>51</sup>. Finalement, le PCF et l'UFF sont bien moins actifs qu'ils l'avaient été à l'automne 1950, lorsqu'ils s'opposaient à la prolongation du service militaire à 18 mois (le « rabiote »)<sup>52</sup>.

Avec toutes les réserves que la source mérite dans son usage<sup>53</sup>, les rapports des préfets donnent une image de « l'opinion publique » qui offrent une alternative heureuse à l'opinion construite par les sondages, surtout quand elle est reprise de manière très naïve par les historiens<sup>54</sup>. Interrogée par l'IFOP, « la France » « bascule » en avril, évidemment parce que ses fils sont partis en Algérie (Ageron, 1990 : 27). Écoutée par les services policiers des renseignements, l'opinion publique n'est pas une, mais plusieurs (on y distingue soigneusement « le public », « les éléments d'extrême-gauche », « les milieux nationaux », la « tendance droite », « les milieux de gauche non communiste », « la fraction modérée », etc.) et change d'idées de manière bien moins brutale et spectaculaire. L'analyse des rapports en 1956 montre que la « situation en Algérie » (ou « question algérienne », « drame algérien », « affaire algérienne », « événements d'Algérie ») préoccupe « l'opinion » toute l'année, même si l'administration, pour sa part, n'entend que les réponses aux questions qu'elle-même<sup>55</sup>. Surtout, la question des disponibles est omniprésente dans les rapports mensuels, depuis l'anticipation de la mesure du rappel jusqu'au retour des soldats.

Dès février, le préfet suggère l'organisation d'une propagande en raison des oppositions que le rappel ne manquera pas d'occasionner. En avril, l'émotion devant le sort des disponibles domine, mais la mobilisation du PCF ne prend pas. En mai, l'opinion est divisée face aux manifestations de protestations (la mesure est impopulaire, mais la droite regrette l'absence de propagande gouvernementale tandis que la gauche craint une reprise en main autoritaire du contingent). En juin, l'envoi du contingent, ressenti durement par la population, l'incite au pessimisme, même si aucun

---

<sup>49</sup> Coupure de presse, 14 mai 1956, ADS 21 W 165 (« anciens combattants »).

<sup>50</sup> Note n° 3950, 29 mai 1956, ADS 21 W 278.

<sup>51</sup> On s'appuie sur le dépouillement de trois cartons : ADS 21 278 (« événements d'Algérie »), 21 W 3 (« parti communiste »), et 21 W 326 (« associations satellites »).

<sup>52</sup> Dossier disponible dans ADS 21 W 11.

<sup>53</sup> Cf. le travail de Pierre Karila-Cohen sur la naissance de l'opinion publique au 19<sup>e</sup> siècle.

<sup>54</sup> L'usage des sondages de l'IFOP (entre 1955 et 1963) par Charles-Robert Ageron (1990), typique d'une certaine histoire politique, est à cet égard d'un positivisme assez consternant. Ignorant complètement les critiques adressées aux enquêtes par sondages sur le plan de la méthode, C.R. Ageron juge ces enquêtes comme l'outil « qui permet le mieux l'observation permanente sur quelques années sa connaissance de l'opinion » (25) ! Pour une critique récente, Lehingue 2007.

<sup>55</sup> Ce n'est par exemple qu'en juillet que l'opinion picarde se prononce sur la volonté des Algériens d'accéder à l'indépendance.

incident n'a eu lieu pendant les départs. En juillet, les crédits de la fête nationale ont été reversés en aide (colis) aux familles de rappelés. En août et septembre, l'annonce (erronée) d'un retour anticipé a réjoui les familles. En décembre, le retour de disponibles dont le moral est excellent s'est effectué dans les meilleures conditions<sup>56</sup>.

Il semble donc que le rappel des disponibles inquiète l'opinion amiénoise et picarde, sans pour autant l'inciter à s'y opposer. On peut souligner d'ailleurs que si le massacre de Palestro du 18 mai 1856, très amplement relayé par la grande presse, n'a sans doute pas pu ne pas « émouvoir » la population, la réalité guerrière n'est en tous cas pas encore perceptible par les annonces de soldats morts en Algérie. Les pertes militaires, en effet, sont encore faibles en 1956 : moins de 15 % des soldats de la Somme tués en Algérie l'ont été en 1956 ; 23 des 25 soldats morts en 1956 sont décédés au cours du second semestre (les deux exceptions sont des parachutistes tués au combat en février et en mai) ; en outre, la quasi totalité des soldats morts en juillet l'ont été accidentellement, les « tués en opération » devenant (faiblement) majoritaire à partir du mois d'août seulement<sup>57</sup>. La population a-t-elle finalement d'autres préoccupations ? On peut compléter le tableau en signalant que la rentrée de 1955 a été assez agitée sur le plan social : les revendications salariales (grèves dans la métallurgie et l'industrie électrique) étaient nombreuses dans la foulée des grandes grèves de Saint-Nazaire. Mais le climat de 1956 est beaucoup plus calme, y compris et surtout à la SNCF. Pour les responsables du maintien de l'ordre, le complexe Amiens-Longueau n'est pas le seul centre ouvrier (donc) « sensible » du département<sup>58</sup>, mais il est de loin le plus surveillé<sup>59</sup>. Or, l'absence d'action des cheminots au moment du rappel des disponibles, du fait principalement des divisions syndicales (CGT/CGT-FO/autonomes), concourt grandement au calme constaté à Amiens<sup>60</sup>.

Mais c'est peut-être avant tout du côté des forces de l'ordre et de l'armée qu'il faut aller chercher les raisons de l'apathie dans la Somme. Pourquoi en effet s'étonner de l'indifférence de la population amiénoise – au demeurant faiblement mobilisée par les organisations politiques légitimes – quand les disponibles eux-mêmes ne protestent pas ? L'une des explications à l'absence d'actions collectives de la part des disponibles réside dans les « politiques de police »<sup>61</sup>, et plus généralement, les politiques « de l'ordre ». La « qualité » de la gestion des protestations collectives, de 1956 surtout, par le commandement militaire a été soulignée : repérage des meneurs, répression ciblée (Jauffret, 2001 : 41, qui la compare d'ailleurs à celle de 1917<sup>62</sup>). Les sources divergent pourtant sur ce point, qui mettent ici en avant la « panique » des supérieurs face aux protestations (des éléments dans Mattéi, Vittori), là leur tolérance bien comprise à l'égard des disponibles (dans Rotman et Tavernier). On peut de manière générale supposer que l'institution militaire connaît bien les attitudes « d'affranchissement joué » (Pinto) que les « anciens » conscrits tendent à adopter, et que, à condition de rester dans certaines limites, elle a toléré certaines protestations, imputables à des éléments bien compréhensibles (le désœuvrement favorisé par

---

<sup>56</sup> ADS 21 W 409. Tous les termes du paragraphe sont repris des rapports préfectoraux.

<sup>57</sup> Statistiques établies par moi, à partir des dossiers contenus dans ADS 27 W 28 et 29. Au total, les cartons contiennent 170 dossiers, dont 132 contiennent le motif du décès. Les données baissent encore davantage la proportion de « tués en opération » (et non accidentellement) dans les morts dans l'armée : C.R. Ageron l'estime à 62,5 %, elle s'élève à 55 % pour les soldats résidant dans la Somme).

<sup>58</sup> Une note d'information sur le maintien de l'ordre de mai 1956 identifie cinq régions sensibles : la vallée de la Nièvre (industrie textile) rassemble 5 à 6000 ouvriers, tout comme le Vimeu (industrie métallurgique) 5000. Amiens-Longueau ne compte « que » 3500 à 4000 cheminots, mais l'agglomération, estimée alors à 100 000 Habitants comporte une forte population ouvrière (textile, métallurgie et bâtiment principalement). ADS 30 W 61.

<sup>59</sup> D'après les archives sur la « situation sociale » consultées (ADS 21 W 150, 152 et 157)

<sup>60</sup> Les soutiens cheminots ont favorisé les actions collectives dans d'autres cas, par exemple à Grenoble.

<sup>61</sup> Pour reprendre la formule d'Alain Dewerpe (2006).

<sup>62</sup> « Souvent absent, [le commandement] sait néanmoins agir avec sang-froid, à l'image de 1917, en évitant la provocation ou la répression immédiate, comme s'il comprenait une partie des revendications des disponibles demandant sans cesse contre qui on les envoie se battre ».

une mauvaise organisation en 1955, l'inquiétude en 1956, l'alcool toujours). Mais on doit surtout rappeler que, en ces années de guerre froide, l'armée surveille de manière routinisée ses jeunes recrues soupçonnées « d'extrémisme » avec la complicité de l'administration policière : concrètement, les renseignements généraux fournissent une fiche sur tous les appelés supposés proches (ou enfants de proches) du PCF<sup>63</sup>. Et que, échaudée par la violente campagne communiste contre la prolongation du service militaire à l'automne 1950, elle a mis sur pied, au moins depuis le printemps 1951 dans la Somme, un dispositif de « surveillance invisible » des lieux sensibles en collaboration avec la police de sécurité publique et les renseignements généraux : sont concernés « les centres de rassemblement, les gares d'embarquement et les transports en général, les abords des casernes et les itinéraires parcourus »<sup>64</sup>.

Il y a sans doute loin de l'intention à la réalité, mais le fait est que l'armée dispose à Amiens en 1955 et 1956 d'une certaine expérience dans la prévention des actions collectives des conscrits. Or, la remarque vaut pour les forces de l'ordre en général. Souffrant à les en croire d'un sous-effectif chronique<sup>65</sup>, les responsables des forces de l'ordre sont habitués à solliciter le ministère pour réquisitionner des compagnies de gendarmes mobiles ou de CRS en certaines occasions : la réunion publique du Cirque, la visite d'hommes politiques d'envergure nationale ou... le passage de convois de disponibles. A cette sensibilité générale aux mouvements des conscrits et disponibles (dont on ne saurait dire si elle se retrouve à l'identique dans d'autres départements), il faut ajouter, dans le cas d'Amiens en 1956, la sensibilité toute particulière du ministre de l'intérieur, sénateur de la Somme, aux événements concernant son fief politique<sup>66</sup>. Tout semble bien concourir à une surveillance policière et militaire très forte des disponibles, nombreux à passer par Amiens, mais rares à protester collectivement.

Réduire le sens des actions collectives des « rappelés » à l'alternative entre protestation sociale et contestation politique, préoccupations concrètes liées au rappel ou opposition idéologique à la guerre coloniale semble finalement réducteur. Actes de désobéissance dans l'obéissance, les protestations collectives sont le fait d'acteurs qui ne sont pas encore dans la situation du soldat encadré, soumis et contraint par l'institution militaire. Même si leurs actions peuvent être localement surveillées voire prévenues, les protestations collectives réactivent aussi, selon toute vraisemblance, un « jeu » avec l'institution, rendu possible par l'absence non du commandement (après tout, il y a des officiers de réserve parmi les disponibles), mais bien de l'encadrement (les sous-officiers relèvent davantage de l'active). Bien des protestations sont « terre-à-terre », simples et concrètes : on ne veut pas quitter sa famille et son métier. D'autres sont très sophistiquées : on ne veut pas d'une guerre coloniale injuste, ou « jouer le rôle de la Wehrmacht » en Algérie. Dans l'entre-deux que constitue le moment du rappel, les protestations visent peut-être aussi, non à « troubler les esprits », comme le craint la pensée préfectorale, mais plus simplement à « foutre le bordel » tant qu'on le peut encore de manière à signifier à l'armée qu'on ne veut pas être « disponible » pour elle.

---

<sup>63</sup> Cela depuis une circulaire de mars 1951 de manière massive : on recense de l'ordre de 150 dossiers de renseignement dans le seul département de la Somme pour la seule période de mai 1960 à décembre 1962 (ADS 27 W 9, et 27 W 2).

<sup>64</sup> Dossier « propagande à la prolongation du service, 1950 » dans ADS 27 W 11. Les mesures concerneront d'ailleurs la classe 52/2, rappelée en 1955 (cf. ADS 27 W 2)

<sup>65</sup> Cf. la note du 19 février 1956 du commissaire central d'Amiens sur la « situation des services de police », dans ADS 30 W 61.

<sup>66</sup> Gilbert-Jules se renseigne par exemple sur des rumeurs (comme celle qui veut que des nationalistes algériens se soient promenés de manière ostentatoire – avec un brassard vert – dans Amiens le jour de la réunion publique pour la Paix en Algérie ADS 21 W 278.

## Références citées.

- Ageron, Charles-Robert (1990). L'opinion française à travers les sondages, in Rioux, Jean-Pierre (éd.), *La guerre d'Algérie et les Français*. Paris: Fayard, 25-44
- Bantigny, Ludivine (2004) *Jeunes et soldats. Le contingent français en guerre d'Algérie, Vingtième siècle.*, 83, 97-107.
- Bonnaud, Robert (2002 (1957)) *La paix des Nementchas*. In *Esprit* (ed.), *Écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*. Paris: Hachette.
- Branche, Raphaëlle (2006) *Les soldats français en Algérie : dénoncer la torture pendant la guerre et 40 ans après*, *Le croquant*, 59/60, 49-60.
- Dewerpe, Alain (2006) *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*. Paris: Gallimard.
- Esprit* (2002) *Écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*. Paris: Hachette.
- Filleule, Olivier (1997) *Stratégies de la rue*. Paris : Presses de Sc po.
- Filleule, Olivier (2007) *On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires*, in Favre, Pierre et Olivier Filleule, Fabien Jobard (ed.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*. Paris : La découverte/PACTE, 215-240
- Fraters, Erica (2005) *Réfractaires à la guerre d'Algérie 1959-1963*. Paris: Ed. Syllepses.
- Gaïti, Brigitte (1990 ) *La levée d'un indicible : "l'indépendance" de l'Algérie*, *Politix*, 10, 110-23.
- Gaïti, Brigitte (1998) *De Gaulle, prophète de la République (1946-1962)*. Paris Presses de Sc Po.
- Grenier, Clément (2007) *La protestation des rappelés en 1955, un mouvement d'indiscipline dans la guerre d'Algérie*, *Le mouvement social*, n°218, 45-61.
- Hamon, Hervé et Patrick Rotman (1979) *Les porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie*. Paris: Albin Michel.
- Harbi, Mohammed et Benjamin Stora (2004) *La guerre d'Algérie*. Paris: Hachette.
- Jauffret, Jean-Charles (2000) *Soldats en Algérie 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*. Paris: Editions Autrement.
- Jauffret, Jean-Charles (2004) *Le mouvement des rappelés en 1955-1956*. In Harbi, Mohammed et Benjamin Stora (ed.), *La Guerre d'Algérie. 1954-2004, la fin de l'amnésie*. Paris: Hachette.
- Jauffret, Jean-Charles (2005) *Ces officiers qui ont dit non à la torture. Algérie 1954-1962*. Paris: Éditions Autrement.
- Jauffret, Jean-Charles et Maurice Vaïsse (ed.) (2001) *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*. Paris: Complexe.
- Lehingue, Patrick (2007) *Subunda : coups de sonde dans l'océan des sondages*. Bellecombes-en-Bauge: Éditions du Croquant.
- Mariot, Nicolas (2006) *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province 1888-2002*. Paris : Belin.
- Mattéi, Georges M. (2001 (1961)) *Les disponibles. Algérie 54*. Paris: L'Aube.
- Maurienne (2005 (1960)) *Le déserteur*. Paris: Editions L'échappée.
- Mauss-Copeaux, Claire (1998) *Les appelés en Algérie : la parole confisquée*. Paris : Hachette.
- Pervillé, Guy (2002) *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris: Ed. Picard.
- Pervillé, Guy (2007) *La guerre d'Algérie*. Paris: PUF.
- Pinto, Louis (1975) *L'armée, le contingent et les classes sociales*, *Actes de la recherche en sciences sociales* 1, 3, 18-40.
- Quémeneur, Tramor (2001) *Les manifestations de "rappelés" contre la guerre d'Algérie (1955-1956) ou Contestation et obéissance*, *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 88, 407-27.
- Quémeneur, Tramor (2001b) *Réfractaires français dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*. In Jauffret, Jean-Charles et Maurice Vaïsse (ed.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*. Paris: Editions complexe.
- Quémeneur, Tramor (2003) *La détention ou l'illégalité : trois parcours de refus d'obéissance pendant la guerre d'Algérie*. In Jean-Charles Jauffret (ed.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*. Paris: Autrement
- Quémeneur, Tramor (2004) *La messe en l'église Saint-Séverin et le "dossier Jean Müller"*. *Des chrétiens et la désobéissance au début de la guerre d'Algérie (1955-1957)*, *Bulletin de l'IHTP*, 94-106.
- Quémeneur, Tramor (2007) *Une guerre sans "non" ? Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de*

- soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). In Histoire. Paris: Université Paris 8.
- Rotman, Patrick et Bertrand Tavernier (1992) La guerre sans nom. Les appelés d'Algérie 54-62. Paris: Le Seuil.
- Stora, Benjamin (1991) Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954). Paris: Éditions La découverte.
- Tartakowski, Danielle (1990) Les manifestations de rue, in Rioux, Jean-Pierre (éd.), La guerre d'Algérie et les Français. Paris: Fayard 131-143.
- Thénault, Sylvie (2005) Histoire de la guerre d'indépendance algérienne. Paris: Flammarion.
- Vidal-Naquet, Pierre (1998) Mémoires. 2 Le trouble et la lumière (1955-1998). Paris: Seuil-La découverte.
- Vittori, Jean-Pierre (1977) Nous, les appelés d'Algérie. Paris: Editions Stock.